



Végétation aquatique

- Evolution des **macrophytes** (nature, abondance, % de recouvrement) en comparaison à l'état initial dans la zone de remous, le TCC et son aval immédiat
- Réalisation d'un prélèvement de diatomées (**BD**) dans le TCC et son aval immédiat
- Réalisation d'un prélèvement de phytoplancton (**IPL**, [Chl-a] + incateurs pertients – à préciser) dans la zone de remous
- Veille sur les phénomènes d'eutrophisation dans le plan d'eau et le cas échéant, suivis plus poussés (physico-chimie, phytoplancton, sédiment... indicateurs à préciser)

Invertébrés

- Suivi des stations de prélèvements de macroinvertébrés benthiques (**protocole RCS**) avec approche quantitative (2 stations au minimum sur 2 à 3 campagnes) trois ans après la mise en service dans le TCC et la zone de remous et l'aval de la restitution des turbines

Ichtyofaune

- Suivi par réalisation d'inventaires piscicoles sur les stations de l'état initial dans et hors du tronçon court-circuité, dans des conditions d'échantillonnage identiques et à la même période (celle où le recrutement de l'année est mesurable) et dans un délai tel que l'espèce repère ait pu accomplir un cycle biologique complet (3 à 4 ans pour les populations salmonicoles jusqu'à 6 ans pour les populations de cyprinidés d'eau vives. Deux campagnes d'études annuelles peuvent être nécessaires)
- Prise en compte dans l'analyse des résultats des événements hydrologiques susceptibles d'avoir conditionné le recrutement en juvéniles

Continuité biologique

- Suivi de l'efficacité des ouvrages de franchissement à **l'amontaison** (conformité, attractivité, piégeage pour les grands migrateurs...)
- Suivi de l'efficacité des dispositifs de dévalaison par diagnostic de la courantologie (vitesses au plan de grille, guidage vers exutoire de dévalaison...) ou par piégeage ou radiopistage
- Vérification de la franchissabilité du TCC

Caractéristiques habitationnelles au regard des exigences des espèces présentes

- Evolution des abris en berge et sous berges (nature et importance relative) dans le TCC et dans la retenue.
- Evolution des zones de **frayères** réelles (comptage des nids) dans le TCC en référence à l'état initial, avec station témoin amont
- Evolution des taux d'occupation des frayères à l'amont du barrage (efficacité du dispositif de montaison)

Diagnostic suivi

- Conformité avec la prévision d'impact
- Retour d'expérience
- Ajustement des mesures correctives